



Certificat de Spécialisation Conduite de la Production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (CS PPAM) Formation Continue Adultes - diplôme de niveau 4

RNCP 41072 : certificateur Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement 01-07-2025

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le CS Plantes à parfum aromatiques et médicinales permet d'acquérir les capacités nécessaires à l'exercice du métier de producteur et/ou cueilleur de PPAM, de s'exercer à la transformation et prendre en compte la valeur nutritionnelle des PPAM et de connaître la filière PPAM en vue de créer une entreprise ou d'être chef·fe de culture.

NIVEAU D'ENTRÉE ET PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 minimum ou avoir au moins 1 an d'expérience professionnelle dans le domaine ou (avoir) 3 ans d'expérience professionnelle tout secteur
- Avoir plus de 18 ans

PUBLICS CONCERNÉS

- Cette formation s'adresse à tout porteur de projet en production, cueillette ou transformation de plantes
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDE DÉBOUCHÉS

- BTSA
- Création ou reprise d'entreprise agricole

QUAND ?

- en attente de validation Conseil Régional Nouvelle Aquitaine période à valider : 04/01/2027 au 01/07/2027

DURÉE ET RYTHME

- 35h/semaine - 455h en centre et 420h en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Information collective
- Entretien individuel de recrutement
- Tests en matières générales et informatique

OÙ ?

- CFPPA de la Dordogne
Site de Coulounieix Chamiers



CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la formation 3UC du CS PPAM = 3 blocs de compétences	Objectifs
C1 : Assurer le pilotage technico-économique de la culture de plantes	• Choix de conduite technique • Organisation des activités de production
C2 : Réaliser les interventions liées à la culture de plantes à parfum aromatiques et médicinales	• Observation de la culture/plantes • Organisation de l'intervention • Réalisation de l'intervention
C3 : Réaliser les opérations de cueillette de plantes sauvages	• Sélection des sites • Prélèvement des plantes • Préservation des propriétés des plantes récoltées

Méthodes pédagogiques :

- Apports techniques en salle
- Intervenants extérieurs, visites d'exploitation
- Stage individuels en entreprise
- Autoformation avec un espace dédié, formation en face à face et en situation professionnelle.
- Laboratoire de transformation, parcelle pédagogique Chambon, exploitation des Chaulnes, serre horticole, Atelier agro-équipements
- Stages

Modalités d'évaluations :

- Formation de niveau 4
- Épreuves certificatives de type SPE (Situation Professionnelle d'Évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Chaque bloc ou UC peut être acquis de manière indépendante

Modalités pratiques :

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et 16h30 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR



- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

COÛT FORMATION

- Cette formation est financée par la Région nouvelle -Aquitaine et le Fonds Social Européen .
- Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différents modalités de financements et de rémunération.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF, au CPF de Transition, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro A)
- Un devis vous sera transmis à la demande

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CFPPA DE LA DORDOGNE
Avenue Churchill
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER



Contact :

05.53.02.61.30
cfppa.perigueux@educagri.fr
<https://perigord.educagri.fr>

SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC



Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet